

N° 11

Printemps 2017

chatelain@chateaugontier.fr
www.chatelain.mairie53.fr



Mairie de Châtelain
14, rue principale
mardi - jeudi - samedi
9h - 12h
02 43 07 22 09

A vos agendas ...

Lundi 8 mai à 14h00

Loto à Villiers-Charlemagne
Club de pétanque de Châtelain

Dimanche 21 mai

Vide grenier de l'école 09h-18h
près du terrain de pétanque
Restauration sur place
Contact : 02 43 07 22 09

Dimanche 21 mai

Course à pied sur le terrain de foot
organisée par l'école
au profit des enfants d'Asie
Contact : 02 43 07 22 09

Vendredi 9 juin

Fête des voisins
Près du terrain de pétanque
précédée d'une lecture publique
organisée par la bibliothèque

Dimanche 11 et 18 juin

Elections législatives

Dimanche 25 juin

La castelcoudréenne
(parcours pédestres, cyclo et VTT)
organisée par le Cyclo Châtelain-
Coudray. Départ de Coudray.

Dimanche 25 juin

Course cycliste à Châtelain
Organisée par le Véloce Club

Vendredi 30 juin

Balade ouverte à tous
Départ terrain de pétanque à 19h45
Renseignements : 07 81 23 77 89

Dimanche 2 juillet

Kermesse de l'école
Restauration sur place le midi :
galettes et crêpes
Réservations : 07 50 92 70 60
ou helenepoizot@gmail.com

Mardi 4 juillet - 09h00

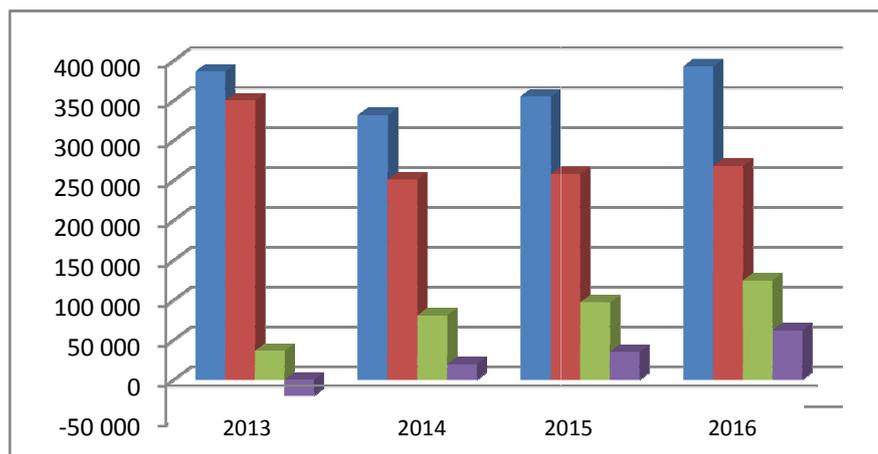
**Balade avec les enfants de l'école,
jeux et pique nique**

Vendredi 28 juillet

Balade ouverte à tous
Départ terrain de pétanque à 19h45

Budget communal

En poursuivant une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement associée à l'augmentation des taux d'imposition, nous avons pu faire face à la baisse des dotations et programmer notamment l'application de nouvelles normes d'accessibilité obligatoires.



■ Recettes ■ Dépenses ■ Capacité d'autofinancement (CAF) brute ■ CAF nette

La commune recherche un jeune

La commune propose à un jeune entre 17 et 20 ans de s'engager auprès de nos habitants pour les accompagner dans l'appréhension des outils numériques (utilisation de l'ordinateur et d'internet).

En échange de cette contribution, il bénéficiera d'une aide financière pour passer le BAFA (200€) ou le permis de conduire (400€).

Ce partenariat est rendu possible grâce à l'engagement de la Région qui prend en charge cette expérimentation dans le cadre du contrat de ruralité.



Conditions et complément
d'informations :

06 47 81 19 55

Appartement à louer



L'appartement situé au dessus de la mairie est à louer.

Type F3, loyer de 300€/mois.

N'hésitez pas à venir le visiter ou à en parler autour de vous.

Contact : 06 47 81 19 55.

Bienvenue à Mr Rousseau Aurélien qui a rejoint notre équipe de bénévoles.

N'hésitez pas à nous contacter si, vous aussi, êtes intéressé.

Des nouveaux romans sont arrivés ainsi que de nouvelles revues «modes et travaux» et « cuisine et vins de France ».

Le prix Bull'gomme est reconduit, la présentation 2018 se fera le mercredi 14 juin à 15h30 à la bibliothèque; ce sera aussi l'occasion de récompenser le meilleur lecteur 2017.

En tant qu'abonné à la bibliothèque, vous pouvez accéder à de nouvelles ressources numériques sur le site de la médiathèque de Château-Gontier "chateaugontier.c3rb.org". Connectez vous à l'aide de votre nom et de votre numéro de carte de lecteur et laissez vous guider afin de découvrir les différentes ressources numériques : initiation à l'informatique, soutien scolaire, apprentissage de langues étrangères, code de la route, littérature adulte, littérature jeunesse, activités ludiques ...

Plus d'informations sur la bibliothèque de Châtelain : www.chatelain.mairie53.fr

A vos agendas :

- **heure du conte tout public le mercredi 17 mai à 15h30**
- **heure du conte pour les tout-petits (0-3 ans) le lundi 22 mai à 10h30**

Nouvelle assistante maternelle sur la commune



Aurélie LESOURD

8, rue du Patis

06.23.91.49.70

lili.du.53@live.fr

Fête des voisins

Elle aura lieu cette année près du terrain de pétanque **le vendredi 9 juin**.



Elle commencera par une lecture publique à 18h30 près de l'église

Et se poursuivra par un pique nique partagé.

Des tables et des bancs seront mis à disposition par la commune.

Association de sauvegarde de l'église

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 8 avril.

Le projet majeur de l'association est de protéger les vitraux afin de rétablir la mise hors d'eau et d'air du bâtiment. Pour se faire, l'association lance un appel aux dons.

Vous pouvez les déposer sous enveloppe à la mairie.

Distributeur de baguettes

Dix-huit mois après son installation, le service est toujours autant apprécié.

Cependant, pour faciliter son accès, la commune va prévoir un arrêt minute. En attendant, merci de réserver la première place pour les utilisateurs.

Rappel important

Le brûlage à l'air libre des déchets, verts notamment, est

strictement interdit dans la commune !

(article 84 du règlement sanitaire départemental).

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs de fumée, le brûlage émet de nombreux polluants. Toute infraction est passible d'une amende de 450€ (article 131-13 du code pénal).

CARTES DE PÊCHE

Disponibles à la mairie du mardi au samedi midi : 02.43.07.22.09

En dehors de ces horaires : 02.43.07.25.96

Journée 3 lignes	Adultes : 4.00€	Enfants : 2.50€
Année 3 lignes	Adultes : 32.00€	Enfants : 8.00€
Année 1 ligne	12€ pour tous	

ETAT CIVIL

Naissance :

Nedim LUCE 28 février 2017

Décès :

Rémi CIRON 31 mars 2017